

1937-38

Notice sur l'Institut Maritime de Belgique.

par G. Gilson.

Un Pays Maritime doit tenir à honneur d'apporter sa pierre à l'édifice de la connaissance scientifique de la Mer auquel travaillent aujourd'hui si activement toutes les Nations dont le territoire est baigné par l'onde salée.

Mais les recherches maritimes ne sont pas de celles qui peuvent être laissées entièrement à l'effort privé parcequ'elles exigent des moyens d'une ampleur que n'atteignent pas souvent ceux dont disposent les chercheurs individuels.

L'Etat doit donc intervenir, non pour diriger lui même, administrativement, des explorations hardies dans le domaine de l'inconnu, mais en fournissant aux pionniers spécialisés et confirmés dans leur dur métier les moyens puissants et dispendieux que réclame toute étude de la Mer et de ses productions.

C'est à l'Etat aussi qu'il incombe d'assurer la continuité de certaines grandes investigations dont la durée peut dépasser celle d'une vie. Ars longa, vita brevis.

Aussi tous les grands pays maritimes possèdent ils au moins une station maritime dans laquelle les adeptes de toutes les branches de la Science relatives à la mer trouvent les locaux, l'outillage et l'assistance nécessaire à leurs laborieuses recherches.

Mais dans la conception moderne de l'organisation du travail scientifique un institut spécialisé pour la recherche ne doit pas être un simple local ni même une sorte d'hôtellerie hébergeant des chercheurs : tout en assistant de toutes ses forces le travail scientifique individuel, un institut maritime doit se consacrer lui même par l'association de ses dirigeants et de leurs collaborateurs, à de grandes investigations, exigeant de puissants moyens et peut être une longue période de patients efforts.

C'est surtout dans l'accomplissement de cette partie de la tâche d'un Institut de recherches maritimes que l'Etat doit intervenir.

Or quelle est à ce point de vue, la position de la Belgique dans l'ensemble des Nations Maritimes ?

Il est pénible de constater qu'elle est le seul Pays maritime qui ne possède aucune Institution d'Etat consacrée à l'étude spéciale de la Mer. C'est là un état de choses peu brillant pour un Pays qui occupe une place honorable dans toutes les branches de la Science.

Cependant il n'est pas un homme de Science qui ne trouve intolérable qu'un travailleur Belge engagé dans des recherches nécessitant des matériaux marins ou des installations, un outillage de l'information, de l'assistance maritimes, se voie arrêté dans ses efforts ou obligé d'entreprendre, avec armes et bagages, des voyages dispendieux pour aller demander à l'étranger ce que pourrait lui fournir plus rapidement, parfois mieux et toujours à moins de frais, un Institut Scientifique installé sur la côte de Belgique. Encouragés dans leur travail et assistés aussi dans leur formation scientifique et technique, les jeunes naturalistes Belges seraient plus portés que jamais à fréquenter les centres scientifiques de l'étranger pour y prendre le contact indispensable avec les pionniers d'autres Ecoles.

Mais ce n'est pas tout : l'Etat Belge lui même a un urgent besoin d'une station maritime pour compléter, par l'exploration des eaux mouillant nos côtes, l'exploration générale du Pays, - grande entreprise qui ne comprend pas seulement la réunion d'objets de collection, mais la détermination précise des relations de l'être avec son milieu, et celle ci implique l'étude du milieu lui même et celle des phénomènes

vitaux dont les organismes sont le siège. - Oeuvre immense dont l'idée première remonte à plus d'un siècle : elle fut conçue par d'Omalius, génie supérieur et l'un des pères de la Géologie. Précisée et étendue par Dupont, élève de d'Omalius, qui en fit la tâche principale du Musée Royal d'Histoire Naturelle; héritée de ce maître et développée ensuite par le Professeur Van Straelen et par moi même, elle se poursuit avec méthode et avec toute l'activité que comporte l'exiguité et l'insuffisance des moyens dont elle a disposé jusqu'ici. Il s'agit aujourd'hui de donner à cette oeuvre d'intérêt national mais concourant directement au progrès de la Science universelle son complément nécessaire en la dotant des moyens indispensables à l'exécution de la partie la plus ardue de la tâche du Musée ; des laboratoires maritimes, un navire, du personnel zélé et entraîné.

Ces motifs d'ordre supérieur, suffisent à établir que la création d'un Institut Maritime s'impose au Pays.

Cependant il est d'autres considérations d'un caractère moins élevé, qui plaident également pour la fondation d'une institution maritime hautement scientifique et la principale est le besoin d'information concernant les choses de la mer qui se fait sentir dans des milieux très divers.

L'Etat est le premier à éprouver ce besoin lorsqu'il se voit obligé de prendre des mesures protectives en faveur des productions de la mer ou d'édicter des réglementations en matière de technique, d'hygiène, de sanitation etc. , ou bien quand, devenu méfiant à la suite de déboires passés il hésite à tolérer, à interdire ou à assister certaines entreprises hasardeuses engageant la gestion des deniers publics.

Puis il y a les Industries maritimes et surtout les pêcheries auxquelles la biologie et l'océanographie ont fait faire d'incalculables progrès mais qui souvent en dévoilant leurs merveilleuses découvertes ont mis en main de l'industrie impatiente mais incompétente des armes à double tranchant.

Ici l'information doit être organisée et comporter surtout l'éducation et la formation parmi les praticiens de la pêche, d'observateurs et d'opérateurs capables d'employer avec jugement à bord des navires de pêche des instruments précis : thermomètres, indicateurs de Plancton et de courants, sondeurs par l'écho, sondeurs collecteurs etc et surtout de tirer des données ainsi obtenues des indications justes et de nature à diriger le rude travail de la pêche vers le succès et non vers des échecs plus graves que ceux auxquels l'exposait l'empirisme pur.

D'autres part les chefs des firmes de pêche pourront se tenir au courant des directives fournies par le Conseil International pour l'Exploration de la Mer en s'adressant à l'Institut Maritime qui pour ses propres besoins se tient en rapport étroit de collaboration avec cette institution qui est la plus puissante du monde en matière d'océanographie, de biologie marine et de pêche. Ainsi éclairés ils comprendront et feront comprendre aux pêcheurs individuels la nécessité de la protection du jeune poisson et celle d'une direction rationnelle de la pêche.

Mentionnons encore ici un besoin dont souffre, sans récriminer, l'enseignement universitaire lui même : c'est la difficulté d'obtenir en quantité suffisante des matériaux de démonstration pour les cours élémentaires des Facultés de Science et de Médecine. On ne peut songer à les faire venir de l'étranger à grands frais. Mais rien ne serait plus facile pour une station maritime Belge que de fournir, même pour des cours de 200 étudiants de quoi mettre en main de chaque élève, un hydraire, une méduse, une astérie, un type de ver, un crustacé, un mollusque, un poisson.

Enfin faut il ajouter que la valeur éducative d'un Aquarium Public est incontestée et que seul un Institut Maritime est à même de lui donner en l'expliquant, un caractère à la fois scientifique et populaire.

De cet aperçu très cursif il découle que la non-existence d'un centre de recherches maritimes constitue un très sérieux défaut de l'outillage scientifique de la Belgique et que la nécessité d'y remédier le plus tôt possible s'impose et justifie les crédits que le Gouvernement vient d'allouer à l'Institut Maritime de Belgique, créée par arrêté royal du 2 février 1937.

Mais il importe que le caractère de cet Institut soit nettement déterminé et qu'il ne puisse jamais subir de modification essentielle : il doit être et rester toujours une institution hautement scientifique consacrée à la recherche tendant au progrès de la science.

Ceci ne veut pas dire qu'il lui soit interdit de sélectionner dans son programme certaines questions susceptibles d'application à l'industrie de la pêche et même de donner à ces questions un "tour de faveur", pourvu qu'elles présentent par elles mêmes un caractère scientifique suffisant et ne tombant jamais dans le terre-à-terre des intérêts purement commerciaux. La pêche de son côté peut apporter à la recherche maritime une sérieuse coopération en lui fournissant du matériel de l'information et de l'outillage. Il doit exister entre ces deux branches de l'activité nationale une union étroite et elles doivent se prêter un mutuel secours, sans perdre de vue toutefois que si la recherche peut se passer de l'intervention de la pêche, celle-ci doit le merveilleux perfectionnement de ses méthodes et son extraordinaire développement depuis 40 ans, à l'investigation scientifique de la mer entreprise par toutes les nations maritimes à la suite du vœu émis par la conférence de Londres en 1890.

Question du Programme.

On ne peut imposer à un Institut de recherches scientifiques un programme de travail détaillé et immuable, parceque ce serait lui demander de faire des découvertes sur commande.

La plus grande liberté doit au contraire être laissée au chef de l'institution qui, familiarisé avec les hasards de la mer et les surprises de l'investigation, peut seul à tout instant saisir ce qui est à exécuter, à différer ou à arrêter.

Cependant il est de simple bon sens que l'activité de toute Institution d'Etat doit être limitée au cadre d'un programme général rationnellement déterminé.

Ce programme général, dans la série des Nations Maritimes, est trop varié pour que la Belgique puisse trouver parmi elles un modèle à suivre servilement. Force nous est donc d'élaborer nous mêmes un programme rationnel, c'est à dire proportionné à nos moyens d'action et adapté aux conditions géographiques, océanographiques et économiques du Pays.

Nos moyens généraux de travail en mer sont faibles, comparés à ceux des Nations voisines qui toutes possèdent une Marine militaire et une flotte de pêche nombreuse et capable d'expéditions lointaines.

Dans ces conditions, il ne nous incombe pas d'aborder, dans la coopération internationale des efforts, des problèmes d'océanographie ou de pêche comportant des expéditions lointaines, des travaux prolongés et des sacrifices financiers proportionnellement plus lourds que ceux qu'exigent les grandes puissances maritimes.

D'ailleurs le bénéfice de chacun des travaux particuliers est partagé par tous et nos relations constantes avec le Conseil international de Copenhague nous feront toujours connaître sans retard les derniers progrès de science pure et d'application.

Mais il se pose bien d'autres questions d'intérêt général et en particulier dans les mers voisines des côtes de tous les Pays et, très spécialement dans la région voisine des nôtres à laquelle nous avons donné le nom de Mer Flamande. Voilà notre champ d'action naturel. Il est abordable pour nous sans dépenses exagérées et extrêmement intéressant pour les pêcheries de la Mer du Nord et tout spécialement pour notre importante pêcherie côtière.

Citons ici les paroles d'un des pères de l'Océanographie, le Professeur Thoulet, collaborateur du Prince de Monaco : " Au point où la science en est arrivée, il y aurait "avantage à étudier d'une manière complète un coin de mer, si petit qu'il soit, car" "en agissant autrement on risque d'éparpiller ses efforts ; les explorations futures "ne devraient désormais s'attaquer qu'à des localités circonscrites."

C'est en nous inspirant de ces idées d'un grand savant que nous devons organiser l'Institut Maritime de Belgique : il doit être un centre d'exploration de la Mer Flamande et du Détroit et poursuivre dans cette aire limitée, des recherches tendant au progrès de la Science et à celui des pêcheries et à la protection des poissons de toutes les mers.

Rappelons ici que toutes les Nations qui dans l'étude de la Mer ont devancé le jeune Pays de Belgique possédaient non seulement une tradition maritime, une marine militaire et une flotte de pêche importante, mais encore des Institutions scientifiques côtières dans lesquelles se formaient des biologistes marins et où tout se trouvait prêt, en 1890, pour entreprendre les recherches demandées par la conférence de Londres. Tout cela manquait et manque encore à la Belgique.

Nous devons donc commencer par le commencement, c'est à dire organiser avant tout un grand Institut Maritime, centre de travail et d'informations pour toutes les branches de la Science et des Industries relatives à la mer. C'est du reste ainsi que procèdent depuis la guerre, les jeunes nations de l'Est de la Baltique ; la Pologne, la Lettonie, la Finlande ; qui limitent leurs recherches à des parties de cette mer fermée, suivant un programme rationnellement conçu.

Travail déjà réalisé ou entrepris

La Belgique, au cours d'une longue période d'attente et d'efforts préliminaires tendant à l'obtention des moyens, s'est refusée à prendre ce qu'on appelle " l'attitude des bras croisés " ; elle s'est efforcée de réaliser un certain travail de recherche avec des moyens très imparfaits, improvisés et dont l'emploi imposait parfois aux travailleurs des efforts harassants. Le Musée Royal d'Histoire Naturelle a pu consacrer à ce travail une partie de son activité d'une part en vue de parfaire son programme d'exploration de la Belgique et de compléter ses collections de la faune marine, et de l'autre, dans le but de permettre au Pays d'adhérer au Conseil International de Copenhague et de prendre ainsi une position décente dans le Conseil des Nations. Les publications et les recherches entreprises, dont la liste est donnée ci contre établissent que le point de vue de la Science pure et celui de l'application sont parfaitement conciliables, dans la recherche et que le programme d'un Institut hautement scientifique peut s'accorder avec celui des recherches intéressant la pêche et en particulier la pêche Belge.

D'autres travaux sont entamés et déjà bien avancés mais leur achèvement réclame des moyens de travail bien adaptés et un personnel entraîné.

Ils portent surtout sur l'étude détaillée du fond et de la faune benthique dans une bande côtière de 10 milles et dans la région des Hinders.

Celle de la biologie du hareng quai, de l'esprot et de la crevette s'y poursuit aussi avec continuité.

Enfin une exploration très importante de l'extrême Sud de la Mer Flamande et du Déroit est projetée et déjà commencée. Elle se fera par coopération internationale : Allemagne, Angleterre, Belgique, France et Hollande. Déjà le Musée en vue de ce travail considérable a fait dresser une carte spéciale avec profils indiquant les lignes de croisières qui devront se faire simultanément pour déterminer les conditions physiques et biologiques de la mer et ses variations périodiques.

Un programme spécial du travail projeté pour cette année est soumis au Conseil d'Administration de l'Institut Maritime. Il comprend, avant tout, la continuation suractivée des recherches entreprises et en voie d'exécution et son extension dépendra des moyens qui seront mis à sa disposition.

Liste des Publications de G. Gilson en rapport avec

l'Exploration de la Mer.

1. Exploration de la Mer sur les côtes de la Belgique en 1899.
Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.
T. I Année 1900 ; P. 81 in 4°. fig. 10 - Cartes 3 hors texte.
2. Description d'un sondeur - Collecteur et remarques sur le prélèvement d'échantillons du fond de la Mer. - Conseil Permanent International pour l'exploration de la Mer - Publication de circonstance n° 35. Année 1906. p. 12 in 8° Pl. I hors texte.
3. Deux Pseudocuma de la Mer Flamande, P. longicornis Spence Bate et P. similis G-O. Sars. "Mémoires de la Société Entomologique de Belgique". t. XII 1906 p. 20 in 8°. fig. 15.
4. Researches on Shore Fishing on the Belgian Coast. - Conseil Permanent Intern. pour l'Exploration de la Mer. Preliminary Report to the Central Bureau. Année 1907, pag. 16 in 4°
5. Exploration de la Mer sur les côtes de Belgique - Première série - Recherches sur le milieu marin et ses variations au voisinage de la côte Belge - Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique T. IV. 1907, P. 87 in 4°. Diagr. 3 hors texte. Expérience I.
6. Capture d'un Leptocephalus Morrissi au Cap Gris-Nez. - Annales de la Sté Roy. Zoologique et Malacologique de Belgique. T. XLIII (1908) pages 132 à 138 in 8° Bruxelles, Weissenbruch, 1908.
7. Note sur un Epicaride nouveau. Parasite du Castrosaccus spinifer Gøss. - Annales de la Société Royale Zoologique et Malacologique de Belgique. Tome XLIII (1908) P. 214 à 216 in 8°
8. Expérience I - Compte rendu et reproduction par Brennecke . dans Annales der Hydrographie und Maritimen Meterologie, März 1908. p. 9 in 8° et planches hors texte. Voir n° 5.

9. Prodajus Ostendensis n. sp. - Bulletin scientifique de la France et de la Belgique t. 43, ann. 1909, p. 72 in 8° - 2 planches.
10. Contribution à l'étude biologique et économique de la Plie. Travaux de la Station de Recherches relatives à la Pêche Maritime. Ostende Fasc. IV - 1910. 127 pages in 4° - 1 carte et 31 diagrammes hors texte.
11. Le Chalut à fers déclinants. Type nouveau d'armature à gauze. Travaux de la Station de Recherches relatives à la pêche marine Ostende, Fasc. VI 1911. 35 pages in 4° - 30 gravures.
12. Température, salinité, densité de l'eau de mer et listes planctoniques. Conseil International pour l'Exploration de la Mer. Bulletin des Résultats acquis pendant les croisières trimestrielles de 1903 à 1912 - Cartes et planches grand in 4° Copenhague A.F. HÖST. Imprimeur. 1913.
13. Sympoda (Cumacea) Conseil International pour l'exploration de la Mer. Bulletin des croisières trimestrielles. Résumé planctonique. 43 p. grand in 4°. 1914 Copenhague.
14. Les poissons d'Ostende. - Manuel imprimé à part. 113 p. in 8° , 83 figures. Bruxelles 1921 . 1^{ère} édition.
15. Recherches sur la dérive dans la Mer du Nord, Expérience II à XIII. - Mémoires du Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique. Mémoire n° 35. 51 p. in 4° 1 figure et 12 cartes. Bruxelles 1924.
16. L'Exploration de la Mer au point de vue des pêcheries. - Congrès National d'Expansion Maritimes et Coloniale réuni à Ostende. 1925. 23 pages in 8° Figures 8.
17. Pêche Littorale - Conférence faite à Copenhague le 7 septembre 1926. 13 pages in 4°
18. Notice sur la participation de la Belgique. - Conseil Perm. International Explor. Mer Rapports et Procès-Verbaux res. réuni. Vol XLVII (1902 - 1927) Copenhague. Høst. 1928 - 20 pages in 4°. 7 figures.
19. La Pêche littorale sur les côtes de Belgique. - Conseil International pour l'Exploration de la Mer. Rapports et procès verbaux. Vol. LI. 178 pages in 4°. Figures et diagrammes. Copenhague 1928.
20. Les recherches maritimes en Belgique. - Revue des questions scientifiques, juillet 1930, 44 pages in 8°. 3 figures. Ceut'erickx, Louvain, 1930.
21. Recherches sur la Biologie du hareng " Guai " et sur la pêcherie entre Ostende et le Cap Gris-Nez. Annales de l'Institut d'études Maritimes d'Ostende. Mémoire n° I. 72 pages in 4° , cartes, figures et diagrammes. Ostende 1931.
22. Report of the Combined North Sea and Eastern Channel Committee. 1931.- Cons.perm. Intern. Explor. Mer. Rapports et Proc. verb. Vol. LXXXI, 1932 - 4 pages in 4°. Copenhague, Høst, 1932.
23. Destruction of young fish on the continental coast. Conseil International pour l'Exploration de la Mer. Rapports et Procès-verbaux. Vol. LXXX. 2 p. in 4°. Copenhague 1932.

24. Destruction du jeune poisson par la pêche littorale à moteur. Annales de l'Institut d'Etudes Maritimes d'Ostende. Mémoire n° 2, 19 p. in 4° Carte. Ostende 1932.
25. Recent Observations on spent herrings and Remarks on Forecasting. - Conseil International pour l'exploration de la Mer. Rapports et procès-verbaux. vol. XXXIV. 3 p. in 4° diagramme. Copenhague 1933.
26. La Pêche Maritime - Encyclopédie Belge. in 4° , 12 p. de I à 12, Bruxelles 1933
27. Revue critique du Mémoire J.A. Wulf et A. Buckmann. Der Gammelfang der Gaheelenfischer. - Journal du Conseil International pour l'exploration de la mer. Vol. VIII - 2. 1933 in 8° p. 250 - 256. Copenhague 1933.
28. Rapport sur l'activité de l'Institut d'Etudes Maritimes en 1932. - Institut Maritime. 19 pages in 8° . Diagramme et carte. Ostende 1933.
29. Rapport sur l'activité de l'Institut d'Etudes Maritimes en 1933- 34. Institut Maritime 14 pages in 8° Diagramme. Ostende 1934.
30. Annual Concentration of Spent Herring along the French and Belgian coast in 1933-1934 - Cons. Intern. Explor. Mer. Rapp. et Proc. Verb. Vol. LXXXIX. 1934 3 pages in 4° et 1 fig. Copenhague, Høst, 1934.
31. Revue du travail de H.J.B. Wollaston " Inshore Trawl Fisheries of Dorset and Devon." Cons. Perm. Explor. Mer Journ. du Cons. Vol. IX, n° 2 1934, 3 pages in 8° p. 278 à 280. Copenhague, Høst, 1934.
32. Herring Work in 1934- 1935 - Spent Herring in the Coastal Zone of the Intermediate Channel - North Sea Region. - Cons. Perm. Intern. Explor. Mer. Vol. XCIV, 1935, 3 pages in 4° et 2 figures.- Copenhague, Høst, 1935.
33. Recherches sur la destruction du jeune poisson par la pêche crevettière sur les côtes de Belgique. Annales de l'Institut d'Etudes maritimes de Belgique. Mémoire n° 3 - 1935 - 72 pages in 4° (pas de table dans ce recueil.)
34. Further Observations on Spent Herring with Remarks on Fluctuation and Oscillation. Cons. Inter. Explor. Mer. Rapp. et Proc. verb. Vol. C 3° partie Appendices . 1935- 1936. Copenhague, Høst.
35. Fluctuation and oscillation in a community of pure spent Herring .- Cons. Inter. Explor. Mer. Rapp. et Proc. Verb. Appendices Vol. CI . 1937.

Voir aussi une série de mémoires portant sur les matériaux de l'Exploration , par Fauvel, Gilliard, Meunier, Stappers, Topsent, Van Kamp.
